



Les poètes de Ste-Anastasie

Le hâle

Avez-vous constaté
Que les femmes hâlées
Par le ciel de juillet
Sont belles à croquer
Et que seuls les enfants
-Beaux comme leur maman-
Les fleurs, les papillons
En ce temps des moissons
Peuvent rivaliser
Avec femmes en beauté ?

Jeannette CARRIERE

La prière de l'infirmière

Supplique au « Grand Patron »

Tu as voulu, Seigneur, que je sois la lumière,
Du pauvre grabataire, dont je suis le salut,
Epaule sans faillir, la petite infirmière,
Elle est ton instrument, moins bien qu'il n'eût fallu.

Guide toujours ma main, afin qu'elle soit douce,
A ceux qui souffrent tant, et attendent de moi,
que leur santé reçoive, un léger coup de pouce,
Ils ont dans ces moments, comme un regain de foi.

Car c'est en toi, mon Dieu, que je remets le sort,
De tous ces malheureux, pour qui je suis l'espoir,
Fais en sorte, Seigneur, que je mène à bon port,
Ces gens pour qui la vie, n'était plus qu'un trou noir.

Donne-moi donc la force, d'apaiser leur détresse,
Le courage d'aller, par la neige et l'orage,
Leur dispenser mes soins, et les mots qu'on adresse,
Pour les accompagner, jusqu'au bout du voyage.

Ainsi donc, je serai, et la mère et la sœur,
Le mât où l'on s'accroche, et la main qui se tend,
Ensemble toi et moi, ouvrons notre cœur,
A la consolation, que chacun d'eux attend.

Jacques Paul TOURNON
lui-même, père d'une Infirmière

Le carnet de Sainte-Anastasie

Naissance :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :
-Rayan BOUDA, né le 31 août 2003,
-Maël CHARLUT, né le 7 septembre 2003.
Nous présentons toutes nos félicitations à leurs parents.

Mariages :

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :
-Madame Nadège GORIOT et Monsieur Philippe RAYNAUD, célébré le 30 août 2003;
Nous leur présentons toutes nos félicitations.

Remerciements :

Nous adressons nos remerciements à Monsieur et Madame SITERRE-BELLON qui, à l'occasion de leur mariage, ont remis à la commune un don particulièrement généreux destiné aux œuvres sociales.

Petites annonces

- Assistante maternelle agréée cherche à garder enfant à partir de septembre.
☎ : 04.94.72.23.15.
- A vendre 4 x 4 Cherokee T.D. Année 88 : 4 000 €
☎ : 06.21.78.53.58

STE-ANASTASIE
PEDICURE PODOLOGUE
Diplômée d'Etat

Soins à domicile sur rendez-vous
Mme Isabelle ESCAX
04.94.72.25.82

Sainte-Anastasie



Bulletin Municipal

SEPTEMBRE
2003

n°160



Le mot du Maire

Seule la force des images peut, un temps, nous permettre de prendre conscience de la puissance dévastatrice d'un incendie.

Aujourd'hui, nous avons encore, inscrites dans notre mémoire, les images terribles de ces brasiers avalant tout sur leur passage.

Forêts, animaux, villas et hélas ! encore et toujours, vies humaines victimes de l'imprudence mais aussi de la folie criminelle de quelques-uns.

Alors, avant d'oublier trop rapidement ces images tragiques, il est urgent d'agir à un plus modeste niveau, c'est à dire au nôtre.

La première observation indiscutable de ces sinistres, nous montre qu'aucune habitation dont les abords avaient été débroussaillés n'a brûlé. Tout le reste n'est que verbiage et nul n'est besoin d'ergoter sur des subtilités de langage destinées à nous exonérer de notre propre responsabilité.

Aujourd'hui, en application du code forestier « revisité » en 2001, chacun est bien comptable de sa propre sécurité et doit débroussailler les abords de son habitation et de toutes ses dépendances dans un rayon de 50 m. Si nous faisons bien cela, en nous inspirant de conseils techniques et des incitations réglementaires qui, tout au long de l'automne, seront publiés dans ce bulletin, le printemps et l'été 2004 seront certainement plus sereins et moins périlleux.

Certes, il pourra toujours y avoir des incendies de forêt, mais nos habitations et nos familles seront mieux protégées, si nécessaire par des sapeurs pompiers qui pourront alors, avec professionnalisme et dévouement, lutter efficacement, en amont, contre les flammes.

Nous n'entendrons plus alors des occupants de maisons en flammes ou simplement menacées au milieu des broussailles invectiver à l'occasion jusqu'aux sauveteurs.

Je vous demande donc, dès maintenant, de bien penser à cela et d'entreprendre sans tarder les travaux de débroussaillage légaux et indispensables.

Je vous en remercie.

Jean-Pierre MORIN

ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale :

☎ 04.98.05.15.00

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Siège Social : 6 Route de Toulon
83136 Méounes les Montrieux

Pour le Canton de La Roquebrussanne
Madame Isabelle GARCIA
Tél. 04.94.33.97.51

Les prochaines permanences auront lieu les
Vendredis 10 et 24 OCTOBRE 2003
en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa permanence à la Mairie, le Jeudi 2 OCTOBRE 2003 de 10 H. à 12 H. : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère).
Tél. : 04.94.92.27.08

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 17 H.

Numéros utiles :

-Accueil : 04.94.69.64.40
-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42
-M. Cuénot 1^{er} Adjoint (Urbanisme) :
04.94.69.64.45
-Mme Laurent 2^{ème} Adjoint
(Action sociale) :
04.94.69.64.47
Reçoit le lundi, mardi, jeudi et vendredi,
de 10 H à 12 H
-Service cantine : 04.94.69.64.10
Fax : 04.94.69.64.41

Adresse E-Mail : s.anastasia@wanadoo.fr
Site Internet :

www.sainte-anastasia-sur-issole.fr
ou Minitel : 3615 TASIE

Vous pourrez y trouver l'ensemble de ces informations et d'autres plus larges concernant la commune.

BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasia, Parking des Ferrages le :

MARDI 21 OCTOBRE 2003
de 14 H 00 à 15 H 00

POLICE MUNICIPALE
NUMERO de la Police Municipale :
06.08.80.45.82

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

DECHETTERIE
DU SIVOM DE L'ISOLE à FORCALQUEIRET**Horaires d'Eté**

Du Mardi au vendredi de 9H à 12H
et 15H à 17H30

Le Samedi de 8H à 12H et de 14H à 18H

DEPANNAGE

E.D.F. : 0 810 333 083

Téléphone : 10 15 (*)

Eau et Assainissement : 0 810 757 757

(*) en cas de dérangement téléphonique de votre ligne vous pouvez vous adresser en mairie pour contacter France-Télécom.

FOURRIERE MUNICIPALE
CONVENTIONNEE
« IDENTITE CANINE » à Garéoult
☎ : 04.94.04.89.33**RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES**

Prochain ramassage des « monstres » :

♦ Le LUNDI 27 OCTOBRE 2003
(se faire inscrire en Mairie au préalable).

PHARMACIES DE GARDE

Numéro du standard d'appel d'urgence :
Standard : **04.94.07.08.08**

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile

Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités).

Tél. : 04.94.69.44.86

C.C.A.S.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Madame Marie LAURENT sera absente du 27 au 31 octobre 2003.

CAMION VENTE

Date prévue pour le prochain passage de camion vente au parking des Ferrages :

MARDI 28 OCTOBRE 2003

- Provence Outillage
La matinée

La vie au village

Forum des Associations

Pour la seconde année le FORUM des Associations a tenu ses « assises » à la salle Polyvalente.

Ce samedi 6 septembre, vingt et une associations culturelles, sportives et de loisirs sont venues présenter leurs activités et nombre d'entre elles ont recueilli de nouvelles adhésions.

Un public intéressé a découvert ou redécouvert, la grande diversité des possibilités offertes dans le village aux jeunes et aux moins jeunes.

Monsieur Gérard FABRE, qui nous a fait l'honneur de nous rendre visite, a félicité l'ensemble des associations pour la tenue et la qualité de ce Forum.

Le Conseiller Général en extase !

**Le Comité des Fêtes de Ste-Anastasia**

Prochaines manifestations :

- Concours de **Contrée** les vendredis 17 octobre et 14 novembre au Bar des Amis à 20 H 30.
- Concours de **Belote** les vendredis 31 octobre et 7 novembre à la salle polyvalente à 20 H 30.
- Foire à la **Brocante, Marché Paysan et Foire Artisanale** le 11 novembre au Parking des Ferrages.
- **Loto** le samedi 29 novembre à la salle polyvalente.
- **Réveillon** de la Saint-Sylvestre le 31 décembre à la salle polyvalente.

Merci à toute l'équipe du Comité, au Conseil Municipal et aux employés municipaux, aux associations, aux bénévoles ainsi qu'aux commerçants du village, Intermarché et Casino Garéoult pour leur aide pour la saison estivale 2003.

Le Président – J.J. Guignier.

AH, LA BELLE ÉPOQUE !



*Monsieur le Préfet
du Var, j'apprends que
divers incendies ont éclaté
dans les forêts du département dont
je vous ai confié l'administration.
Je vous ordonne de faire fusiller
sur les lieux de leur forfait les
individus convaincus de les avoir
allumés. Au surplus, s'ils se
renouvelaient, je veillerais à vous
donner un remplaçant.*

Napoléon, Empereur.

**Le calendrier du mois**

- **Samedi 04 octobre 2003 :**
Assemblée Générale du Club de Tennis
17 H 30 – Salle Polyvalente
- **Samedi 11 octobre 2003 :**
Journée Portes Ouvertes du Secours Populaire
Français au Local Parking des Ferrages
- **Samedi 18 octobre 2003 :**
Cinéma – Salle Polyvalente
- **Dimanche 19 octobre 2003 :**
Castagnade du Secours Populaire Français –
Salle Polyvalente
- **Samedi 25 et Dimanche 26 octobre 2003 :**
Exposition de peinture du club Arts'Tasie –
Salle Polyvalente
- **Jeudi 30 octobre 2003 :**
Réunion Téléthon – Salle Polyvalente.

Installation au Cabinet Médical de Sainte-Anastasia de :



André CHAPTAL

INFIRMIER DIPLOME D'ETAT
C.A. de CHIMIOThERAPIE
SOINS A DOMICILE
PERMANENCES AU CABINET
Tél. Cabinet : 04.98.05.21.24.



Club Danse Tasié

Reprise des cours

Salle Polyvalente

- **Country**
- **Danse en Ligne**
- **Danse de Salon** Débutants
- **Rock** Débutants

le lundi à 20 H
le mercredi 1^{er} octobre à 19 H
le mercredi 1^{er} octobre à 20 H
le mercredi 1^{er} octobre à 20 H 45

Ancienne école

- **Danse de Salon** 3^{ème} année
- **Danse de salon** 2^{ème} année

le lundi 6 octobre à 18 H 45
le lundi 6 octobre à 19 H 45

Des soirées dansantes seront organisées mais seront uniquement réservées aux adhérents du club ainsi qu'aux adhérents loisirs.

Pour être adhérents loisirs une cotisation annuelle de 5 € vous sera demandée. Votre carte d'adhérent vous sera remise lors de la 1^{ère} soirée qui aura lieu le Vendredi 24 octobre 2003. L'adhésion loisirs n'implique pas d'être membre actif du club.

Pour tout renseignement téléphoner à Yolande au 04.94.72.29.81.

Pour toute inscription une permanence sera tenue à la salle polyvalente le lundi 29 septembre de 20 H à 21 H et le mercredi 1^{er} octobre de 19 H à 21 H 30.

La Présidente



Les Randonneurs de Sainte-Anastasié

L'Assemblée Générale des Randonneurs de Sainte-Anastasié s'est tenue le 9 septembre à la salle polyvalente.

Devant de nombreux participants et dans une ambiance amicale la Présidente et la Trésorière ont présenté un rapport moral et financier reflétant parfaitement la santé et le dynamisme du club.

Enfin après le traditionnel établissement du programme trimestriel des randonnées, le nouveau bureau était élu après deux retraits justifiés par des contraintes personnelles ou professionnelles. En effet Madame Christine CECINI et Monsieur André JULIANS ont décidé de poursuivre la longue marche sans autre fonction administrative.

Voici donc le nouveau bureau qui, comme premier acte électif, a adressé ses remerciements à « Christine » et à « Dédé » pour leur travail accompli plusieurs années.

- | | |
|-------------------------|---|
| - Présidente : | Mme Nanou MORIN |
| - Vice Présidente : | Mme Madeleine GOULLE |
| - Trésorière : | Mme Danielle VALDENNAIRE |
| - Secrétaire : | Mme Monique BUHOT |
| - Secrétaire Adjointe : | Mme Chantal PAOLI |
| - Membres : | Mme Michèle JULIANS
Mme Monique NEYRAT
Mme Paule PIERRE |

Et maintenant en route pour une nouvelle année.

La Présidente

Chorale « Chant et Amitié »

C'est la rentrée pour les jeunes... et aussi pour les moins jeunes. C'est ainsi que les choristes ont repris, avec la joie des retrouvailles, le chemin de la salle polyvalente pour les répétitions hebdomadaires.

Le 6 septembre se tint le « Forum des associations ». « Chant et Amitié » fit bonne figure sur un des stands, en renseignant les visiteurs qui souhaitaient connaître les modalités pour, éventuellement, intégrer la chorale.

A ce propos, nous avons eu le plaisir d'accueillir quelques nouvelles voix, présentent le jour de la reprise.

Une Choriste

Chronique municipale

@ Site Internet

Au cours d'une réunion publique, le site Internet de la commune a été présenté le 5 septembre à un large auditoire auquel participaient Monsieur Gérard FABRE, Conseiller Général, et les autorités des villages environnants.

Les débats, en fin de présentation, avec les internautes, donnèrent à Monsieur le Maire l'occasion de préciser certains points :

- Le « moteur de recherche » pour accéder au site du village est « VOILA » ;
- La borne informatique installée dans le hall de la mairie va bientôt être raccordée au réseau Internet ;
- Le dossier ADSL progresse auprès de France-Télécom (cf. article ci-dessous).

« La fracture numérique » Bientôt le Haut Débit à Ste-Anastasié

Pour relier des dizaines d'ordinateurs disséminés sur la planète, Internet utilise les réseaux de télécommunication (fibre optique, réseaux téléphoniques, hertziens, électrique, satellite, laser...). A mesure que se développe Internet, et son usage par des millions d'individus, le degré de ramification des « tuyaux » par lesquels transitent les données et leur taille (le débit) prennent une importance croissante.

Simultanément, le numérique tend à envahir progressivement notre vie (administration, culture, loisirs, santé, éducation...). C'est la raison pour laquelle l'accès aux réseaux de télécommunication a figuré en bonne place dans la loi sur l'aménagement durable du territoire du 26 juin 1999. Dans ce dispositif, « le maillon faible » reste encore l'accès à l'utilisateur final de la boucle locale.

Aujourd'hui, ce problème semble en voie d'être résolu. En effet, France-Télécom vient de franchir un pas important, s'engageant à ajuster son dispositif en raccordant les zones, jusque là privées, de Haut Débit.

Ce sera le cas pour Sainte-Anastasié dont le central pourra être équipé dans les meilleurs délais d'un répartiteur de moins de 1000 lignes dès que 100 clients de notre zone de desserte (la commune) en feront la demande en signant un pré-contrat. La commune qui déjà, depuis plusieurs années, s'est impliquée dans ce domaine, vous tiendra informés dès que France-Télécom nous aura remis les documents indispensables.

A ce jour, la mairie a recueilli 84 signatures de simple intention de se raccorder au haut débit, ce qui laisse présager le moment venu, l'obtention du nombre de signature requis.

Pollution accidentelle de l'Issole

Le 21 juillet dernier, un accident de la circulation au carrefour des Tuileries a provoqué une pollution par hydrocarbure du cours de l'Issole.

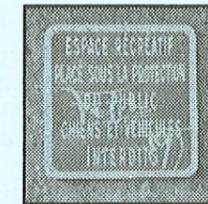
Parallèlement aux mesures de dépollution prises par les services de l'Etat, une interdiction totale de l'usage de l'eau de surface et de sous-sol, sur 500 m de part et d'autre de la rive, a été imposée par arrêté Préfectoral.

Aujourd'hui, la commune a décidé, par principe de précaution, d'ester en justice afin d'intenter une action civile destinée à obtenir si nous sommes entendus, une indemnisation pour préjudice subi.

Nous demandons à toutes les personnes ayant subi un préjudice identifiable de réunir les éléments de dossier susceptibles de permettre une évaluation du sinistre.

Cette démarche peut concerner les particuliers, les agriculteurs, les artisans ou les commerçants ainsi que les arrosants (regroupés au sein de l'A.S.A.) afin de permettre ultérieurement à la commune de constituer un dossier commun.

Il ne s'agit donc là que d'un premier travail d'inventaire.



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE N°80/03

1. L'accès des chiens, même tenus en laisse, est interdit dans l'enceinte du « jardin d'enfants » du Pré de la Font.
2. L'accès des chiens n'est autorisé sur l'ensemble des espaces verts communaux du Pré de la Font, ainsi que sur l'ensemble des espaces appartenant au domaine (public et privé) de la Commune situé dans une bande de 50 mètres de part et d'autre de l'Issole, qu'à la condition qu'ils y soient tenus en laisse.
3. Les dispositions du présent arrêté feront l'objet d'une signalisation sur les espaces concernés.
4. Il sera dressé procès verbal de toute infraction au présent arrêté.
5. La Secrétaire Générale de la Mairie de SAINTE-ANASTASIE, le Brigadier de Police Municipale, le Commandant du Groupement de Gendarmerie de la ROQUEBRUSSANNE, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

3615 TASIE

Depuis le 5 septembre vous pouvez accéder par votre minitel à l'essentiel des informations diffusées par le site Internet de la Commune.

Cette procédure devrait permettre aux personnes n'étant pas raccordées au net de consulter ces informations.

Centre Communal d'Action Sociale

Maladie d'Alzheimer

Madame PIETROSEMOLI, Directrice de la maison de retraite de Besse sur Issole (Maison du Lac), nous informe que, par arrêté municipal du 30 juillet dernier, son établissement peut accueillir dans ses locaux des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer les lundis, mercredis et vendredis, de 9 H à 17 H. Elles sont prises en charge par des aides médico-psychologiques, une infirmière et un psychologue, en relation avec leurs médecins traitants.

Pour tout renseignement, tél. 04.94.69.73.88 ou à la mairie.

Constitution des dossiers d'A.P.A.

Selon la convention du 30 juillet 2003, établie entre le Conseil Général et notre C.C.A.S., seul ce dernier est habilité pour constituer les dossiers d'A.P.A. (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et les transmettre au service de l'aide sociale pour adultes du Conseil Général.

Ordures Ménagères

Depuis 1990, Sainte-Anastasia est assujettie à la Redevance des Ordures Ménagères. Ce système qui comporte des avantages et des inconvénients, nous avait permis d'instaurer un versement unique par foyer sur l'ensemble de la commune ; donc d'un paiement identique pour chaque ménage.

En puisant par ailleurs dans le budget général, pour passer les caps difficiles, il était enfin possible d'atténuer le prix de la douleur de l'utilisateur.

Mais la loi est la loi et l'intercommunalité fait son chemin avec, sans doute, pour plus tard, des perspectives positives.

Pour l'heure, règlement et caleulette en main, nous devons dès le 1^{er} janvier prochain nous plier à la règle en transférant totalement cette compétence à un syndicat intercommunal et en abandonnant la redevance pour la TAXE mieux adaptée, dès lors qu'il s'agit de gérer une structure plus importante.

Ceci dit, ce qui va changer pour beaucoup, c'est le prix à payer, puisque le montant de la taxe d'ordures ménagères sera fonction de la valeur des bases du foncier bâti de chacun.

Quelques simulations seront publiées dans les prochains bulletins, mais d'ores et déjà, il est raisonnable d'imaginer que certains d'entre vous ne paieront plus rien ; d'autres en conséquence paieront plus et sans doute quelques uns beaucoup plus.

Un seul moyen d'y échapper, vivre sous la tente !



Ciné 83

L'importante baisse de fréquentation constatée dans de nombreuses communes où intervient CINE 83 amène cet organisme à modifier le planning des séances de projection.

Pour notre commune, les séances bi-mensuelles sont ramenées à une séance mensuelle, selon le calendrier suivant :

- samedi 18 octobre
- samedi 15 novembre
- samedi 13 décembre

La séance du 20 septembre a été suivie par 40 personnes ; cela représente une fréquentation très honorable qui devrait être maintenue pour les mois prochains.

Travaux réalisés sur le territoire communal durant le mois écoulé

- Achèvement du gros œuvre de l'extension de la salle polyvalente. Rappelons qu'il s'agit de la construction de deux locaux destinés au club-house du tennis et du foot-ball. L'équipe technique communale se chargera de l'aménagement intérieur et des finitions.
- Organisation de diverses manifestations qui demandent la participation du personnel communal pour la préparation des salles et le rangement du matériel : forum des associations, les Varois vers les Autres, présentation du site Internet...
- Arrosage des plantations.



- La mise aux normes Européennes du Parking des Ferrages pour les marchés publics bientôt achevée. Elle permettra le raccordement des commerçants forains en eau et en électricité.
- Travaux de débroussaillage de l'Issole. La saison sèche et les basses eaux, facilitant le travail, sont mises à profit.
- Rebouchage de nids de poule.
- Terrain de foot-ball : mise en route de l'arrosage qui nécessitait une nouvelle mise au point. Tonte du terrain.
- Débouchage de quelques sections d'égouts sur le domaine public.
- Travaux au jardin d'enfants, réparation de la toiture du lavoir.

Arts'Tasie



Après de longues et chaudes vacances, c'est avec plaisir que nous avons retrouvé notre atelier adultes, avec la joie d'accueillir quelques nouveaux adhérents.

A l'atelier des enfants, Sylvie et Jeanine, des projets colorés plein la tête, ont été heureuses de revoir leurs chers petits habitués des lieux pleins d'entrain, et quelques autres plus timides et réservés mais qui s'acclimateront vite, nous le souhaitons, tous prêts à entamer une nouvelle année artistique.

L'exposition annuelle se déroulera cette année les 25 et 26 octobre prochains à la salle polyvalente, avec la participation de nos peintres en herbe, de nos peintres amateurs et de quelques invités venus de villages voisins. Elle sera ouverte à tous, le samedi après-midi de 14 H à 18 H et le dimanche de 10 H à 18 H.

Nous espérons que vous viendrez nombreux nous rendre visite, à bientôt !

Une Artasienne



Enseignement de la musique à Sainte-Anastasia

Monsieur Christian NAVARRO donne ses cours, le mercredi de 8H à 12H, depuis le 3 septembre, et à partir du 27 le samedi matin à partir de 8H30.

Monsieur Thomas BAUDIN, assure l'enseignement de la guitare (y compris de guitare électrique), chaque lundi après-midi, de 17H à 20H depuis le 22 septembre et le vendredi à partir de 17 heures.

Comme l'an dernier, Madame Anne VINCOTTE est chargée des cours de piano, le jeudi de 17H à 20H, à compter du 25 septembre. Tous les cours ont lieu à l'ancienne mairie.

Pour tout renseignement ou inscription, s'adresser à la mairie (Marie LAURENT, tous les jours de 10H à 12H, sauf le mercredi tél. 04.94.69.64.47) ou directement aux professeurs :

- Mme A. Vincotte 04.94.77.17.84
- M. C. Navarro 04.94.03.60.92
- M. T. Baudin 06.13.82.19.37

Les prix sont inchangés par rapport à l'année précédente et se montent à 28 € par mois (paiement des professeurs, participation au fonctionnement de l'école de musique). L'adhésion (12,50 € pour l'année) ainsi que la première mensualité, sont à régler à la rentrée.

Tasie Gym Danse

Depuis le jeudi 18 septembre dernier, un cours de « GYM TONIC » a été commencé de 19H30 à 20H30 à la salle polyvalente. Pascale, notre animatrice nous communique son dynamisme, c'est une heure de détente et de bonne humeur.

Si vous désirez nous rejoindre, contactez Chantal au 04.94.72.28.41. ou venez sur place le jeudi soir, vous pourrez assister à la séance, n'oubliez pas vos tennis et votre tapis de sol.

La Présidente – Chantal PAOLI



E.S.S.A.

Information

Saison 2003/2004

- **Catégorie Débutants** : enfants nés en 1996, 1997, 1998 (dès 6 ans)
- **Catégorie Ecole de Foot** : enfants nés en 1998 (de 5 ans à 6 ans)

Entraîneur : HOURLIER Franck

Entraînements Débutants et Ecole de Foot :

MERCREDI 16 H à 17 H 30

- **Catégorie Poussins** : enfants nés en 94 et 95

Entraîneur : Jean Louis MASLIES

Entraînements Poussins :

MERCREDI 16 H à 17 H 30

VENDREDI 17 H 30 à 19 H

- **Catégorie Benjamins** : enfants nés en 92 et 93

Entraîneur : Bruno ILLIANO Entraînements :

MERCREDI 17 H à 18 H 30

VENDREDI 18 H à 19 H 30

- **Catégorie Vétérans** :

Entraîneur Thierry TAILLANDIER

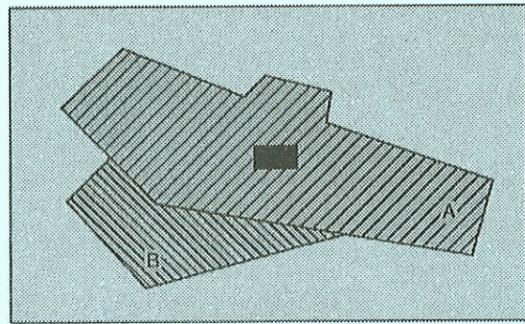
Début des Entraînements VENDREDI 26/09/2003.

Les Poussins et les Benjamins sont engagés en Coupe du Var - 1^{er} tour le 27 septembre prochain à domicile – Début des rencontres à 14 H 30 pour les Benjamins qui reçoivent ST PAUL EN FORET, et à 15 H 30 pour les Poussins qui reçoivent TOULON GUYNEMER. Le Championnat du Var débute quant à lui le 4 octobre 2003 à 14 H 30 pour les Benjamins qui reçoivent BESSILLON. Ce match sera suivi d'un match amical des Poussins qui reçoivent le club de SOURCES ISSOLE à 15 H 30.

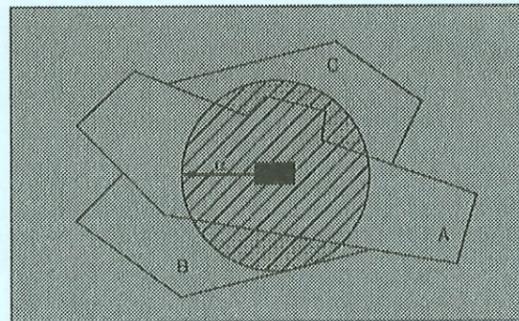
Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter Mme HOFFMANN, secrétaire, au 04 94 72 28 20 ou de vous rendre sur le stade aux heures d'entraînements.

Le Bureau - Les Entraîneurs

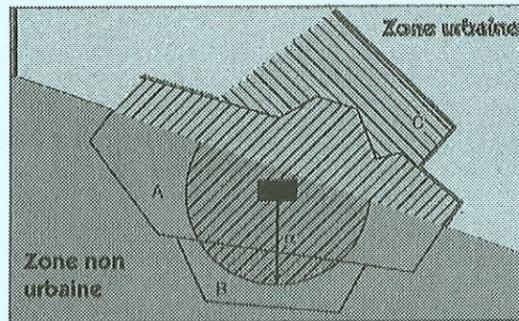
Débroussaillage Les Bases de la Réglementation



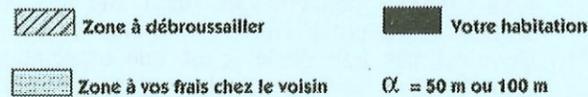
Zone urbaine



Zone non urbaine



Zone urbaine et non urbaine



Vive le Tri Sélectif !

Encore une fois bravo pour ce magnifique carton d'emballage déposé au pied du container poubelles de la place de la Gare... à 50 mètres des colonnes de tri sélectif destinées aux cartons.

UN PEU D'HISTOIRE

« Toujours au sujet des incendies »

Dans son rapport de 1919 le très patelin Préfet Bazin n'hésite pas à avancer, entre autres galéjades, une bien bonne et fumeuse théorie :

« Je dois vous signaler une opinion du Comité Technique contre l'incendie -qui compte de nombreux scientifiques-. Son rapporteur, le Général Chapel, affirme que le plus grand nombre des incendies de forêt serait dû à l'électricité atmosphérique, par étincellement sournois, résultant d'accumulation statique ou de répercussions de décharges oscillantes de la foudre lointaine ».

Cette fable moyenâgeuse de la « génération spontanée » est certes toujours bien utile et ne manque pas d'ailleurs de nous être périodiquement resservie légèrement réchauffée et mise au goût du jour.

FRED PEINTURE

Artisan Peintre
Tél. 06.07.47.49.07

76, Chemin des Baunettes
83136 Ste-ANASTASIE/Isère

La vie associative



**Secours Populaire
Français**
**Comité de Ste-
Anastasia**

La semaine de **COLLECTAGE DE VIVRES**
aura lieu du :
Lundi 6 au Vendredi 10 OCTOBRE.

Vous pourrez déposer vos colis alimentaire ou vos dons :

- en MAIRIE de 9h à 12h (sauf le mercredi ,ouvert de 13h30 à 17h)
- le Samedi 11 OCTOBRE lors de la journée « Portes Ouvertes » réception de 9h à 18h à notre siège (au fond de la place des Ferrages à droite)

Pour le contenu de ces colis ,nous souhaitons :

- Plats cuisinés (raviolis ,choucroute ,cassoulet etc.)
- Tomates pelées ou concassées, pâtes ,riz ,huile ,café ,sucre ,petit déjeuner, chocolat et biscuits pour enfants.....

ATTENTION AUX DATES DE CONSERVATION , s'il vous plaît.

CASTAGNADE

Le DIMANCHE 19 OCTOBRE

à partir de 15 heures

Salle polyvalente de S^{te} ANASTASIE

Au menu : châtaignes grillées, pâtisseries, accompagnées de cidre, rosé, jus de fruits. Ambiance musicale et conviviale assurée par: DARY D.J.

Participation : 8 euros pour adultes, demi-tarif pour les -12 ans, gratuit pour les enfants -10 ans.

Pour les groupes, veuillez réserver vos places au tél. : 04 94 72 23 99 ou 04 94 72 29 50

La recette de la castagnade sera remise, en accord avec la Fédération du Var, par le Comité de Sainte-Anastasia à une ou deux familles entièrement sinistrées du Massif des Maures.

Pour le Comité – Jo Peyrachon



Arts Martiaux
Ecole de Tang Soo Do

KOBUDO – TAI CHI CHUAN

Direction Nationale

Maître Fondateur RICHARD LEE 9^{ème} Dan

Sous la Direction Technique de MAITRE C.
VIGLIONE : 6^{ème} Dan Professeur D.E.
Assistant D. BALTHAZARD : 4^{ème} Dan D.I.F.

- Cours Enfants : mardi et jeudi de 18H à 19H
- Cours Adultes : mardi et jeudi de 18H30 à 20H

TAI CHI CHUAN (CHI KUNG) :

le jeudi de 20H à 21H.

Pour tout renseignement, vous pouvez venir sur place, Rue Raynouard, aux heures de cours ou téléphoner au 06.78.94.14.24.



Club des Cigales

Atelier Marqueterie :

Pour ceux et celles qui apprécient le travail minutieux, le Club envisage d'ouvrir courant octobre un atelier Marqueterie.

Animé par Jean-Claude, qui veut faire partager sa passion au plus grand nombre, l'atelier sera ouvert le jeudi après-midi au local des Cigales.

Si vous disposez d'un petit « cutter » et de beaucoup de patience, inscrivez-vous en téléphonant au 04.94.72.21.98.

Atelier Informatique :

Nombre de personnes souhaitent découvrir le monde de l'Informatique.

Pour répondre à cette attente, le Club veut mettre sur pied, à très court terme, des formations « initiation » adaptées aux besoins exprimés. Si ce domaine vous intéresse, faites-vous connaître, dès à présent au 04.94.72.21.98.

Would you like improve your french ?

Provenant de divers pays d'Europe vous avez choisi de vivre à Sainte-Anastasia et de vous intégrer rapidement dans le village.

Aussi si vous souhaitez améliorer votre français « les Cigales » peuvent vous offrir une fois par semaine une heure de conversation avec elles.

Ce n'est pas une école, c'est une association amicale qui souhaite établir des échanges culturels.

Si vous êtes intéressé appelez le 04.94.72.21.98.

Sortie :

Le mardi 18 novembre à 20 H à l'Opéra de Toulon spectacle : « La bohème » de PUCCINI.

Les personnes intéressées peuvent téléphoner au 04.94.72.21.98.

Le CLUB est aussi sur le site Internet www.sainte-anastasia-sur-issolle.fr en cliquant sur : « Vivre à Sainte-Anastasia/Associations/Culturelles/Club des Cigales ».

La Présidente – R.M. BRETON